

**Discours de M. Alain-Ribaux,
vice-président du Conseil d'Etat
à l'occasion de
l'inauguration du Tunnel
de Serrières, le 10 mars 2014,
Serrières**

Madame la Conseillère fédérale,
Messieurs les parlementaires fédéraux,
Madame la conseillère d'Etat et chère collègue,
Monsieur le président du Grand Conseil,
Mesdames les conseillères communales,
Monsieur le président d'Infratunnel,
Mesdames et Messieurs,
Chers invités,

C'est avec un immense plaisir que je vous transmets les cordiales salutations du Conseil d'Etat dont je porte le message aujourd'hui.

Il s'agit pour notre canton d'un moment marquant. L'aboutissement de cette voie de communication rapide

grâce à la réalisation de ce dernier tronçon est le fait d'une volonté politique forte qui a été maintenue tout au long des cinq dernières décennies. L'ouverture de ce tunnel à la circulation marque l'achèvement du tronçon autoroutier entre deux extrémités du territoire neuchâtelois, ceci 50 ans après le début du premier chantier de la N5. Ce dernier vient compléter les 35 autres kilomètres déjà existants et permet ainsi la continuité autoroutière sur tout le littoral, de Vaumarcus jusqu'au Landeron.

C'est réjouissant

Il n'est en effet guère besoin de rappeler l'importance des voies de communication pour le développement d'une région. Les entreprises ne s'installent que là où elles pourront engager des employés qui se déplacent facilement, amener des marchandises, faire circuler les produits. Le commerce ne souffre pas de retard.

La mobilité est essentielle.

Or à cet égard, cette journée de célébration est un peu l'arbre qui cache la forêt pour notre canton. Le virage de la mobilité ferroviaire a été manqué avec l'échec du Transrun. Provisoirement peut-être.

Sur le plan routier, l'évitement du Locle et de la Chaux-de-fonds a pris du plomb dans l'aile depuis le rejet de l'augmentation du prix de la vignette. Provisoirement peut-être.

A ce propos, la création de Forta, annoncée récemment, n'est pas de nature à rassurer. Au contraire, en l'état, la Confédération n'envisage pas même d'y inclure le projet d'extension des routes nationales et donc encore moins le coûteux projet en question, pourtant indispensable pour une région qui suffoque dans ses torrents de voitures.

Mais le canton de Neuchâtel n'a pas l'habitude de se plaindre. Il regarde de l'avant et il se bat.

Mme la conseillère fédérale, nous aurons sans doute l'occasion de nous revoir prochainement mais aujourd'hui c'est jour de fête et sachez que le canton est reconnaissant envers votre département et vos services pour le formidable appui fourni, de qualité.

En outre, près de 90% des coûts, qui représentent un montant de 175 millions, ont été garantis par Berne.

Je tiens également à féliciter le service des ponts et chaussées du canton de Neuchâtel et en particulier les collaborateurs de l'office des routes cantonales qui ont su planifier et coordonner à merveilles les travaux. Je relève d'ailleurs que la gestion du trafic, comprenant les différentes modifications de voies et autres aménagements lors du chantier, a été parfaitement maîtrisée. Les contraintes étaient pourtant nombreuses dans la mesure où il fallait assurer le maintien de quatre

voies de circulation pour assurer la charge journalière de trafic qu'on estime à plus de 44'000 véhicules. Deux phases de déviations provisoires du côté d'Auvernier et trois au niveau de Serrières ont été nécessaires. La circulation des trams ainsi que le passage des piétons et des cyclistes ont également pu être maintenus. Mais surtout, cette excellente gestion a permis d'éviter de graves accidents et de ne déplorer aucune perturbation majeure du trafic lors de ces cinq années de chantier. Ces temps, chaque jour, on se demande où on va passer.

Je relève aussi la qualité de la communication que le service s'est efforcé de garantir tout au long des travaux. Grâce à une campagne d'information comprenant des séances ainsi que des rubriques télévisées trimestrielles produites par la chaîne locale, les usagers et les voisins du chantier ont été considérés justement, ce qui a certainement permis de mieux faire accepter les perturbations engendrées.

J'aimerais également adresser quelques mots aux riverains du chantier pour leur patience et leur tolérance face aux nuisances. Celles-ci ne sont pas encore complètement terminées, mais je suis convaincu que l'ouvrage fini vous offrira une meilleure qualité de vie.

Enfin, je félicite les nombreuses entreprises, ainsi que leurs collaborateurs, qui ont participé à ce chantier. Le rendu de qualité est d'autant plus remarquable que les contraintes liées au lieu n'ont pas facilité la tâche.

Au-delà du lien qu'il crée en connectant les derniers mètres d'autoroute, ce tunnel répond à plusieurs enjeux.

Il permet avant tout d'améliorer la sécurité grâce à une séparation nette des routes nationale et cantonale qui n'ont fait qu'une jusque-là. Ainsi, les deux tubes du tunnel vont absorber une grande partie du trafic qui y sévit et permettront d'apaiser la circulation liée à la zone industrielle en sécurisant notablement l'accès.

Il va également enrichir la qualité de cet espace d'habitation et de détente. D'abord en réduisant sensiblement les nuisances sonores, ce qui aura un impact positif sur le voisinage. Mais également en rétablissant la liaison piétonne entre Serrières et le lac grâce à la couverture du tracé à cet endroit. La plus-value paysagère en sera indéniable.

En tant que chef de département en charge de la police, je dois encore relever un effet collatéral de l'ouverture des tunnels: il va falloir trouver un nouvel emplacement pour le radar qui se trouve actuellement sur la route cantonale. C'est là bien sûr un moindre mal et mes services sauront trouver un autre bon emplacement dans le canton.

Lorsqu'on souhaite représenter le lien ou le rapprochement entre deux points, c'est souvent l'image du pont qui est prise. Le relief suisse nous fait plutôt

pencher généralement pour la solution du tunnel. Quoiqu'il en soit, nous ouvrons aujourd'hui une nouvelle liaison qui va fluidifier et sécuriser le trafic et qui va rendre un peu plus de son cachet au paysage de notre littoral.

Ce mot d'ordre, le Gouvernement souhaite pouvoir l'appliquer à tous les projets qui concernent notre canton, mais en particulier à la cohésion neuchâteloise dont nous avons besoin. Le Conseil d'Etat est convaincu que les maillons qui manquent à la chaîne de l'harmonie cantonale peuvent être établis de la même manière que ce tunnel a été réalisé: en communiquant et en travaillant ensemble.

Merci pour votre attention.

Seules les paroles prononcées font foi!